

Communiqué de presse

COVID-19 : Gaël Perdriau annonce un Plan Communal de Protection et de Solidarité

Suite aux annonces du président de la République et du ministre de l'Intérieur, la ville de Saint-Étienne, à la demande de la Cellule municipale de coordination présidée par Gaël Perdriau, a souhaité mettre en œuvre un Plan Communal de Protection et Solidarité (disponible sur www.saint-etienne.fr) destiné à accompagner tous les habitants dans leur vie quotidienne alors que la crise du Covid-19, prend, malheureusement, de l'ampleur.

Pour le maire, Gaël Perdriau :

«Il s'agit d'accompagner les Stéphanois dans leur vie quotidienne afin qu'ils prennent conscience de la responsabilité qui est la leur, dans la lutte contre la propagation du virus. C'est un véritable devoir citoyen que de respecter les normes sanitaires voulues par le gouvernement afin de sortir de cette crise le plus vite possible».

Ce plan, apporte des réponses concrètes, dans le cadre des compétences de la ville, et témoigne aussi de sa volonté de soutenir les pans stratégiques de notre vie économique et sociale.

«Même s'il faut fermer les parcs et jardins, au titre de la limitation des déplacements exigée par l'État, nous veillerons à simplifier la vie de tous les jours» précise Gaël Perdriau qui poursuit : **«en rendant, dès aujourd'hui, gratuit le stationnement de surface résidentiel et occasionnel, nous favorisons la limitation des déplacements inutiles».**

«On ne peut vouloir le renforcement des valeurs républicaines en ne s'engageant pas clairement aux côtés des Stéphanois, des entreprises et des associations» explique Gaël Perdriau avant d'ajouter **«notre souhait est d'apporter une aide rapide et concrète, c'est pourquoi les droits de voirie, des terrasses ou des marchés ne seront plus perçus tout au long de la crise. Tout comme la taxe de séjour concernant le secteur hôtelier local. Par ailleurs, je souhaite interroger les acteurs économiques locaux afin d'étudier comment nous pourrions soutenir l'activité locale une fois connues les mesures exactes annoncées par le président de la République».**

Bien entendu, la vie associative sera, elle aussi, soutenue puisque **«les subventions versées, au titre de l'organisation d'événements, ne seront pas annulées ou reprises, dès lors que des dépenses ont été engagées, afin de ne pas mettre en difficulté les associations véritable socle de notre République. Ce serait prendre le risque d'affaiblir le tissu associatif local ce qui ne fera que desservir les habitants».**

Une attention toute particulière sera portée à toutes les personnes âgées et celles en situation de précarité. Pour les premières la ville de Saint-Étienne veillera **«au renforcement du personnel accompagnant dans nos structures communales tout en développant, via des tablettes, la possibilité pour les résidents de communiquer avec leurs familles, l'extension aux personnes de plus de 60 ans isolées du dispositif de portage de repas, renforcement du dispositif d'accompagnement des personnes isolées, via téléphone, par les services municipaux».**

Au titre de la solidarité, les bains-douches municipaux seront gratuits et les publics précaires, accompagnés dans le cadre des dispositifs légaux existants, seront aussi soutenus de manière renforcée dès lors que l'État aura fait connaître ses engagements précis sur ce sujet conformément aux annonces du président de la République.

«Des mesures qui viennent en complément aux dispositions déjà prises, depuis plusieurs jours, pour mettre en œuvre les orientations du gouvernement et qui s'appuient sur une mobilisation extraordinaire des services de la Ville et de la Métropole afin d'assurer la pérennité de l'action publique au service de tous les Stéphanois sans exception. A cet effet, un effort particulier a été porté sur les conditions d'exercice même de leurs missions par les agents» a rappelé Gaël Perdriau, avant d'ajouter : **«qu'à titre d'exemple, la ville va acheter 10000 masques pour les distribuer aux agents des EHPAD et à l'ensemble de ceux qui doivent assurer des missions de terrain»**. Un stock tout à fait important destiné aussi **«aux professionnels de la médecine de ville, afin qu'ils puissent eux aussi remplir leurs missions dans les meilleures conditions. S'il s'agit de conduire une guerre sanitaire, alors il faut apporter notre contribution concrète à tous les professionnels de la santé dont nous devons saluer l'engagement, le dévouement et le courage»**.

Signalons que ce plan est complété par un dispositif métropolitain, Plan Métropolitain de Pérennisation Technique, destiné à mobiliser les agents de Saint-Étienne Métropole afin de garantir les services essentiels tels l'assainissement, la collecte des déchets et la distribution de l'eau.

Retrouvez l'ensemble des informations utiles et des actions d'accompagnement sur la page dédiée se trouvant sur le site de la ville de Saint-Étienne www.saint-etienne.fr